

1. AVOCATS.BE VOUS RESSEMBLE !...

LE MOT DU PRÉSIDENT

Mes chers confrères,

Vous avez parfois l'impression que notre institution vous oublie, ou pire qu'elle ne sert à rien, ou mieux que nous défendons mal vos intérêts ?

Vous pensez qu'AVOCATS.BE place en priorité le droit des affaires avant le droit des personnes ? Que nous ne protégeons pas assez les avocats du quotidien pris dans la tourmente des réformes multiples, de la déjudiciarisation et de l'avènement de l'économie numérique ?



Et pourtant...

Ces dernières semaines, nous n'avons eu de cesse de travailler sur des initiatives qui vous concernent : le divorce sans juge, l'acte d'avocat exécutoire, la réforme de l'action collective pour donner une meilleure place à l'avocat, la création d'un point de contact avec des avocats pour les victimes d'attentats terroristes...

Nous nous battons pour trouver des solutions constructives concernant la problématique de la T.V.A. en matière d'aide juridique et pour les avocats de l'ONSS qui ont vu leur contrat de services juridiques sérieusement menacé.

Nous n'avons de cesse de veiller à la revalorisation de l'indemnisation des avocats agissant en aide juridique. Un fonds spécial de financement est entré en force en mai dernier. Il commence à porter ses fruits.

Nous travaillons d'arrache-pied à l'amélioration des conditions de l'assurance protection juridique afin de permettre aux classes moyennes d'avoir un meilleur accès à la justice et aux avocats.

Nous venons de créer un incubateur pour vous aider à chacun à bénéficier des services des *legaltech* ou mieux de vous encourager à en créer vous-même, afin de mieux servir vos clients.

Nous négocions des conditions générales types pour vos cabinets avec la commission des clauses abusives.

Nous travaillons avec le conseil du contentieux des étrangers pour faciliter votre travail (accès en ligne, meilleure organisation des procédures diligentées en urgence...). Nous nous battons pour que l'avocat soit présent au côté du mineur dans toutes les procédures.

Nous modernisons l'informatique dans tous vos barreaux.

Cette année, plusieurs nouveaux logiciels ont été mis en production : gestion de l'annuaire, gestion des dossiers dans les barreaux, travail collaboratif, outils permettant aux commissions de travailler dans un espace dédié, nouveaux sites, extranet, intranet, statistiques et reporting, comptabilité des barreaux. Nous avons participé à l'informatisation de la gestion des faillites. Des nouvelles cartes professionnelles sont en cours de distribution. Elles vous donneront accès à de nouveaux services.

En 2018, nous préparons la mise en force de nouveaux chantiers informatiques : aide juridique, gestion de la carrière de l'avocat, gestion de la formation, gestion des publications numériques, gestion des cotisations, des reportings des comptes de tiers...

Nous travaillons à l'implémentation du e-Deposit 3 et de e-Box.

La Tribune n° 124 - 23 novembre 2017

Nous dialoguons avec les autorités pour réformer les lois sur le tribunal de la famille, le régime des personnes vulnérables, des familles d'accueil ou des régimes matrimoniaux ou des successions.

Le travail que votre institution mène est immense. Vos administrateurs se démènent sans compter avec des moyens limités. Je leur suis infiniment reconnaissant.

Combien de fois me suis-je cru impuissant, fragile, désespéré devant le noir de l'habitude et combien de fois le rideau s'est déchiré pour me laisser entrevoir les horizons qui m'ont donné des grandes joie et fierté.

Votre dévoué,

JEAN-PIERRE BUYLE • PRÉSIDENT
<http://jeanpierre-buyle.avocats.be/>